



Commission : Triage forestier de St-Cierges et environs

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En tant que délégué de la commission du triage forestier de St-Cierges et environ, nommé par le conseil, je vous expose les grandes lignes des activités exécutées par le triage forestier sur les 12 derniers mois et qui gère l'exploitation et l'entretien de nos forêts « ce qui englobe 13 communes + des forêts privées » sur environ 1300 ha.

Les membres et délégués se sont réunis lors des assemblées du 13 juin et 20 novembre 2024. en présence du municipal M. Marc Bourlard pour notre commune.

- Les comptes 2023 ce sont clôturés avec un déficit de frs 9'939.20.
Pour l'année 2024, les comptes n'étant pas encore bouclés je n'ai à ce jour pas de chiffres à vous donner. Mais il est à prévoir une augmentation des charges de fonctionnement du triage, des ventes de bois incertaines et dure à estimer ainsi qu'à l'augmentation des frais d'entretien de nos forêts du au bostryche.
- Le budget 2025 à été basé sur celui de 2024 avec une perte estimée à env. 90'000.-. A noter que notre ancien garde forestier faisait ces budgets avec beaucoup de prudence et des réserves en cas de coup dur et que ce montant ne sera sans doute pas réel. Celui-ci à été approuvé par les membres de la commission du triage.
- L'annonce de subventionnement du bois bostryché à hauteur de 80% pour les communes dès le 1^{er} août 2024 pourrait nous permettre d'équilibrer les comptes.
- Pour la commune de Montanaire la participation de frs 100.-/ha reste inchangée, celle-ci représente environ 50% de la participation totale du triage forestier.
- Pour l'année 2025 il est prévu d'effectuer des soins cultureux pour les forêts de production sur env.106 ha, des plantations et travaux annexes sur env. 14 ha et une estimation de 4778 m³ de coupe de bois.
- Pour la partie forêts de protection les soins cultureux seront effectués sur env. 26 ha et des coupes de bois pour total de 379 m³.



- La situation du bostryche est toujours d'actualité, Des foyers ont été découverts en mars 2024 et ce n'est pas loin de 30'000 m³ de bois qui ont été impactés.
- La production des plaquettes de bois pour les chaudières du complexe scolaire de Thierrens avait été estimée à 900 m³ pour cette première période de chauffe 2023-2024, comme l'hiver a été plutôt doux il en a été consommé env. 720 m³. Cette production sera réévaluée pour les prochaines périodes de chauffage.
- Notre garde forestier M. Gaëtan Fässler a donné son congé au triage en fin d'année 2024 parti relever un nouveau défi dans cette même fonction dans une autre région. Ce dernier a été largement remercié pour le travail accompli ces dernières années au sein de notre triage. En date du 24 janvier 2024, M. Jean-Phillipe Crisinel de Thierrens a repris le poste de garde forestier pour le triage de St-Cierges et environs.
- L'inspecteur cantonal nous informe qu'il recommande aux communes ainsi qu'aux propriétaires de forêts de mettre en avant l'utilisation de son propre bois pour toutes constructions, si cela n'est pas possible sur le moment, de privilégier un échange de bois entre communes ou une utilisation de bois Suisse.
- Une mise en garde du canton, sur la mise en place de chauffage à distances pour les nouvelles installations, celles-ci doivent être bien évaluées par rapport à l'approvisionnement en bois avant sa mise en place, car les limites des ressources exploitables au niveau cantonal sont bientôt atteintes.
- Pour terminer, un allègement de la loi cantonale sur la protection du castor a été validée, ce dernier n'est plus protégé sur le territoire Vaudois.

Conclusion : A vu de ce qui précède, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie pour votre attention.

Rapporteur : Lionel Jotterand

Chapelle-sur-Moudon le 25 mars 2025.